

# REGLEMENT INTERIEUR

## LA VOIE DU YOGA- Espace de Yoga DAADEE SURYA

### **Inscription :**

L'**inscription au cours** de Yoga proposés par LA VOIE DU YOGA est engagée pour l'année concernée.

L'inscription aux cours **prend effet** lorsque le dossier est complet (fiche d'inscription complétée, règlement de l'adhésion et certificat médical de moins de 3 mois) lors du 3<sup>ème</sup> cours au plus tard.

### **Adhésion :**

**Le paiement de l'adhésion annuelle** au cours de Yoga peut se faire en espèces, par chèque à l'ordre de : **LA VOIE DU YOGA**, par chèque ANCV.

**En cas de difficultés financières**, des solutions peuvent être apportées (parlons en ensemble).

**L'adhésion annuelle à l'IFY** (Institut Français de Yoga) est de **17 €**. Le règlement de la cotisation s'effectue **par chèque ;**

**La qualité de membre adhérent** vous permet de participer au cours de votre professeur et aux activités proposées par votre association régionale, par l'IFY (et aussi celles des autres associations régionales), de recevoir le journal régional s'il y en a un et d'avoir une voie consultative à l'AG-Régionale.

### **Assurance :**

LA VOIE DU YOGA a souscrit une assurance destinée à couvrir sa responsabilité civile et les activités se déroulant dans l'espace de Yoga DAADEE DURYA.

**L'assurance de base de la MAIF est incluse dans l'adhésion de 17 € souscrite à l'IFY (Institut Français de Yoga) par les élèves. Les garanties s'appliquent sous réserve d'être à jour des cotisations.**

Garanties disponibles à l'affichage dans la salle.

### **Les cours/ L'espace de Yoga :**

Les cours de Yoga ne sont pas assurés pendant les jours fériés et les vacances scolaires d'été. Des cours supplémentaires peuvent éventuellement être proposés durant les périodes de petites vacances scolaires sur inscription.

Les horaires des cours sont susceptibles d'être modifiés, en fonction du nombre d'inscrits, d'être annulés et reportés en cas d'un nombre insuffisant d'élèves présents sur un créneau. **En cas d'absence, merci de prévenir le plus tôt possible.**

Pour plus d'aisance dans la pratique venez en cours dans une tenue confortable (jogging, legging... Pensez à vous équiper du matériel nécessaire pour réaliser votre séance de yoga (tapis, coussin, plaid...).

Les parents ou amis ne sont pas admis dans la salle pendant le déroulement du cours. LA VOIE DU YOGA décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détériorations. Le participant est responsable des dégradations commises.

### **Les stages et évènements :**

Des stages et événements peuvent être organisés par LA VOIE DU YOGA en cours d'année. Une inscription préalable et une participation financière sera demandée.

### **Remboursement :**

Un remboursement partiel ou total de l'adhésion annuelle ne pourra en aucun cas être envisagé. Les cours supplémentaires durant les périodes de petites vacances scolaires et les cours individuels ne sont pas concernés par un éventuel remboursement.

### **Communication :**

Toute information de l'association aux adhérents se fera par courriel et/ou sms et/ou par courrier. Certaines informations pourraient se faire directement par l'enseignante lors des cours de Yoga.

L'adhérent s'engage à fournir des coordonnées complètes et valables lors de son inscription et à signaler tout changement en cours d'année.

**Contacts LA VOIE DU YOGA :**

**Tél. : 07 70 01 15 13**

**E-mail : [voie-duyogarange.fr](mailto:voie-duyogarange.fr)**

**Site : [www.lavoieduyoga-verdun.com](http://www.lavoieduyoga-verdun.com)**

**Droit à l'image :**

LA VOIE DU YOGA étant très sensible au droit à l'image de ses adhérents c'est la raison pour laquelle l'attention de l'adhérent (ou de son représentant légal dans le cas d'un élève mineur) est particulièrement attirée sur les dispositions suivantes :

1. L'adhérent accepte que LA VOIE DU YOGA, soit directement, soit par l'intermédiaire d'une personne qu'elle a mandatée pour ce faire, prenne des photographies et des vidéos des cours, stages et autres événements organisée par LA VOIE DU YOGA dans le cadre de l'espace de Yoga DAADEE SURYA.

L'adhérent est informé et accepte que ces photographies et vidéos captées par LA VOIE DU YOGA soient exclusivement destinées :

à la présentation et à la promotion de LA VOIE DU YOGA ou de ses activités par l'enseignante de Yoga dûment autorisée, sur tous supports, dont notamment les supports papier, numériques, et les sites et réseaux sociaux sur Internet dont LA VOIE DU YOGA est directement responsable.

2. LA VOIE DU YOGA peut, sur demande, autoriser les adhérents à prendre des photographies et/ou des vidéos lors de cours, stages et autres événements conformément à l'art. 8.

Ce faisant, les adhérents et parents des enfants mineurs acceptent expressément que des photographies et vidéos les représentant puissent être prises par d'autres adhérents ou parents d'enfants mineurs lors de ces événements.

Toutefois, et au risque de voir leur responsabilité engagée, les adhérents sont informés que ces photographies et vidéos ne pourront en aucun cas être diffusées sur Internet, sans le consentement écrit de toutes les personnes représentées sur les images.

En tout état de cause, les adhérents reconnaissent et acceptent que la responsabilité de LA VOIE DU YOGA ne pourra être engagée concernant la capture et la diffusion de ces images.

3. En dehors de ces captations et diffusions ci-dessus mentionnées aux .1 et .2, aucune photographie ni vidéo n'est autorisée pendant les cours, stages et autres événements organisés par LA VOIE DU YOGA dans le cadre de l'espace de Yoga DAADEE SURYA.

Cette interdiction est essentielle car elle permet à chacun de s'assurer qu'aucune représentation non autorisée d'un enfant mineur ne sera diffusée sur Internet à son insu ou à celle de ses parents.

Si toutefois des images devaient être diffusées en violation du présent Règlement, la responsabilité de LA VOIE DU YOGA ne pourra être engagée, sachant qu'elle se réserve également la possibilité de prendre toute mesure de nature à sauvegarder ses droits, notamment par le biais d'une action en justice.

**Propriété intellectuelle :**

Le nom et le logo de LA VOIE DU YOGA sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle, c'est la raison pour laquelle Il est donc rappelé que ces éléments ne peuvent être reproduits ou imités sans autorisation écrite du responsable LA VOIE DU YOGA.

